



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

4 avril 2016

Compte 2015 Des charges maîtrisées et des revenus supérieurs aux prévisions

(IVS).- Le compte 2015 de l'Etat du Valais présente un excédent de revenus de 95,7 millions de francs et un excédent de financement de 97,2 millions. Ce résultat provient entre autre d'une gestion stricte des charges et de revenus ponctuels non budgétés liés à la distribution de bénéfices de la Banque nationale suisse (BNS). Les montants ainsi dégagés sont employés à compenser les découverts comptables et financiers 2013 et 2014. Après amortissement partiel de ces découverts, le résultat du compte est donc équilibré. A fin 2015, les soldes des découverts comptables et financiers encore à amortir se montent respectivement à 41,8 et 69,7 millions de francs.

Le compte de fonctionnement, objet du frein aux dépenses, clôture avec un excédent de revenus. Les revenus (3,31 milliards de francs) dépassent de 95,7 millions de francs les charges (3,21 milliards de francs). Avant prise en compte des amortissements du patrimoine administratif, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement (cash-flow) de 278,5 millions de francs.

Cette marge d'autofinancement permet de financer les investissements nets réalisés d'un montant de 181,3 millions de francs et de dégager un excédent de financement de 97,2 millions.

Le résultat positif du compte provient principalement des revenus ponctuels qui ne permettent pas d'améliorer durablement les finances cantonales. Après l'amortissement partiel et plus important que prévu des découverts 2013 et 2014, le résultat du compte est équilibré.

En application des dispositions constitutionnelles et légales du frein aux dépenses et à l'endettement et de la décision du Grand Conseil de décembre 2014, le solde des découverts 2013 et 2014 pourrait être ainsi intégralement amorti sur l'exercice 2016.

Charges maîtrisées

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 24 millions ou 1% en dessous des allocations budgétaires, notamment pour ce qui concerne les charges de personnel et les biens, services et marchandises, tout en tenant compte que le Grand Conseil a octroyé des crédits supplémentaires de 30,7 millions (43,5 millions bruts) en plus du budget initial.

Ces crédits ont été octroyés notamment pour le financement des missions et tâches de la santé publique (12,7 millions), de l'aide et des assurances sociales (9,2 millions) et pour la remise en état des voies publiques cantonales suite aux intempéries du début mai et du début août 2015 (6,8 millions).



Recettes supérieures aux prévisions

Les revenus réalisés au compte 2015 sont supérieurs aux prévisions budgétaires, en particulier grâce à l'importante distribution de bénéfices de la Banque nationale suisse (BNS). Le Canton du Valais a reçu 53,5 millions de francs, recette qui n'avait pas été budgétée, car très incertaine.

Les recettes d'impôts s'avèrent également supérieures aux montants escomptés lors de l'établissement du budget. L'amélioration de 3,9% par rapport aux prévisions apporte 47,7 millions de recettes. Cette embellie ressort également des parts aux recettes fiscales de la Confédération, impôt anticipé et impôt fédéral direct, avec 10 millions supplémentaires.

Investissements élevés

L'Etat du Valais a investi 506,6 millions de francs bruts. Après prise en compte des recettes y relatives, le compte des investissements s'établit à 181,3 millions de francs nets. Légèrement inférieur au niveau 2014 (-2%), le volume d'investissement brut de 507 millions reste élevé. Il est par exemple supérieur à la moyenne des dix dernières années (484 millions) ou à celle des années 2000 à 2010 (476 millions). Ces dépenses concernent les ouvrages de génie civil pour 268 millions, les participations aux investissements de tiers pour 126 millions, les prêts pour 46 millions, le Campus Energypolis pour 28 millions et les autres investissements propres et en équipement pour 38 millions.

L'endettement net du canton atteint 1,1 milliard à fin 2015. La dette par habitant représente 3'446 francs, soit une diminution de 493 francs par rapport à 2014.

Conclusion

Le résultat global positif du compte 2015 permet de réaliser un amortissement plus rapide des découverts 2013 et 2014. Il est étroitement lié à des revenus ponctuels, et ne remet dès lors pas en cause les efforts déployés dans le cadre de l'exercice ETS, dont l'objectif est de pallier le déficit structurel identifié sur le moyen et long terme.

Personne de contact :

Le conseiller d'Etat Maurice Tornay - 027 606 50 05